

PICHON, Pascal (ARS-BFC/DOSA)

De: ARS-BFC-PEPS
Envoyé: jeudi 25 septembre 2025 09:39
À: ARS-BFC-PEPS
Objet: 25-09-24 - [CHIKUNGUNYA] vaccin IXCHIQ / levée de la contre-indication

De : ALERTE <alerte@sante.gouv.fr>

Envoyé : mercredi 24 septembre 2025 18:25

À : ARS971-ALERTE <ARS971-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS972-ALERTE <ars972-alerte@ars.sante.fr>; ARS976-ALERTE (ARS-MAYOTTE) <ars976-alerte@ars.sante.fr>; ARS-PACA-ALERTE <ars-paca-alerte@ars.sante.fr>; ARS14-ALERTE <ars14-alerte@ars.sante.fr>; ARS2A-ALERTE <ARS2A-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS33-ALERTE <ars33-alerte@ars.sante.fr>; ARS35-ALERTE <ARS35-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS44-ALERTE <ARS44-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS45-ALERTE <ARS45-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS59-ALERTE <ARS59-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS69-ALERTE <ARS69-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS75-ALERTE <ARS75-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS973-ALERTE <ARS973-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS-974-ALERTE <ars-974-alerte@ars.sante.fr>; ARS-BFC-ALERTE <ARS-BFC-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS-GRANDEST-ALERTE <ARS-GRANDEST-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS-OC-ALERTE <ars-oc-alerte@ars.sante.fr>

Cc : ALERTE <alerte@sante.gouv.fr>; AVONDO-RAY, Aurélie (DGS/CCS/CORRUSS) <aurelie.avondo@sante.gouv.fr>; LETARTRE, Mathieu (DGS/CCS/CORRUSS) <mathieu.letartre@sante.gouv.fr>; DREYER, Marion (DGS/CCS/CORRUSS) <marion.dreyer@sante.gouv.fr>; AUBERT, Lyderic (DGS/CCS/CORRUSS) <lyderic.aubert@sante.gouv.fr>; DUHAU, Valérie (DGS/CCS/CORRUSS) <valerie.duhau@sante.gouv.fr>; JAULT, Emmanuelle (DGS/CCS/CORRUSS) <emmanuelle.jault@sante.gouv.fr>; VILLARET, Chloé (DGS/CCS/CORRUSS) <chloe.villaret@sante.gouv.fr>

Objet : [CHIKUNGUNYA] vaccin IXCHIQ / levée de la contre-indication

Bonjour,

Pour votre parfaite information et en vue d'éventuelles questions des centres de vaccination internationaux (CVI), nous souhaitons vous indiquer que la Commission européenne a publié une décision entérinant l'avis du comité de pharmacovigilance de l'Agence européenne du médicament, à savoir la levée de la contre-indication temporaire du vaccin IXCHIQ contre le chikungunya pour les personnes de 65 ans et plus. Cette dernière avait été introduite dans le Résumé des Caractéristiques du Produit et dans la notice du vaccin en mai dernier. Cette actualité a été relayée par l'ANSM : <https://ansm.sante.fr/informations-de-securite/vaccin-ixchiq-contre-le-chikungunya-levee-de-la-contre-indication-temporaire-chez-les-adultes-de-65-ans-et-plus-mise-en-garde-concernant-les-effets-indesirables-graves-notamment-lencephalite>.

Néanmoins, et pour lever toute ambiguïté, nous attirons votre attention sur le fait que cette décision n'interfère pas avec **la stratégie vaccinale** élaborée par le ministère en charge de la Santé selon l'avis de la Haute Autorité de Santé (HAS). Celle-ci **demeure inchangée**. Ainsi, **comme rappelé dans le DGS-Urgent n°2025-11 du 30 avril dernier et conformément à l'avis de la HAS**, les autorités sanitaires recommandent de ne pas administrer le vaccin IXCHIQ chez les personnes de 65 ans et plus, qu'elles présentent ou non des comorbidités.

Il est attendu que le ministère en charge de la Santé se prononce prochainement sur la prévention vaccinale du chikungunya sur la base des recommandations de la HAS qui prendront en compte les deux vaccins disposant actuellement d'une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM).

Nous restons disponibles pour tout complément d'information.

Bien cordialement,

CORRUSS

Centre Opérationnel de Régulation et de Réponse aux Urgences Sanitaires et Sociales

Direction Générale de la Santé | Centre de crises sanitaires

Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles

14, Avenue Duquesne, 75007 Paris

www.sante.gouv.fr



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de la santé**